



PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à 19 h,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 13 mai 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Madame Zohra OGBI, Messieurs, Philippe GASNIER, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN, Madame Lisa LEMOYNE, Monsieur Jean-Claude MASSON, Madame Valérie ELAMBERT (arrivée à 19H25), Mesdames Corinne STRAZZIERI, Françoise BORDEAUX BOREL.

POUVOIRS : Monsieur Fabrice GERVAIS donne pouvoir à Monsieur Philippe GASNIER
Monsieur Guy COURSIMAULT donne pouvoir à Monsieur Laurent BOULAIN

ABSENT : Monsieur Sébastien GIRARD

Secrétaire de séance : François ESTEBAN

Approbation du PV du dernier conseil : adopté à l'unanimité de 13 voix

DELIB 18-2022 : Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que, au regard des bases d'imposition prévisionnelles 2022, le produit attendu pour 2022 s'élève à 589 944€.

Monsieur le maire propose donc au conseil municipal de maintenir les taux votés en 2021, à 57.56% pour le foncier bâti et à 60.74% pour le foncier non bâti.

ADOpte A unanimité de 13 VOIX

DELIB 19 -2022 : Attribution subvention complémentaire aux associations

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, les demandes complémentaires de subvention des associations. Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver les montants complémentaires attribués.

ADOpte A unanimité de 13 VOIX

DELIB 20-2022 : Recrutement d'une apprentie CAP Petite enfance

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal, de la candidature reçue pour un contrat d'apprentissage CAP petite enfance au sein de l'école maternelle correspondant aux fonctions d'ATSEM.

Le recrutement d'un apprenti permet d'accompagner progressivement un jeune dans la vie professionnelle, mais également de répondre aux besoins de renfort pour les agents du périscolaire sur la pause méridienne notamment en raison de la création d'une 5^{ème} classe.

Il est donc demandé au conseil de bien vouloir approuver le recours au recrutement d'un apprenti pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de reporter cette décision au conseil municipal de juin.

DELIB 21-2022 : Avis du conseil municipal sur le projet de pacte de gouvernance métropolitain

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un projet de pacte de gouvernance modifié (copie jointe) a été adopté lors de la séance du conseil métropolitain du 24 février 2022.

Le président de la métropole demande donc aux communes de bien vouloir se prononcer par « avis simple », sur ce projet de pacte de gouvernance.

ADOpte A 13 voix pour et 1 abstention

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

. Commission travaux :

- Point avancement travaux 4 rue du bourg :
 - o livrable fin juin
 - o En cours : préparation annonce pour location, estimation du loyer, définition bail, supports état des lieux
- Point avancement 5^{ème} classe
- Marquage au sol à venir rue de Chécy

. Commission environnement et agriculture :

- Lancement de l'Inventaire de la Biodiversité Communale
- Laboratoire de transformation : présentation du projet par la porteuse de projet à venir en réunion d'échange + chiffrage de l'étude de faisabilité en cours pour délibération en juin

. Commission Culture / Tourisme / Vie associative :

- Résidence d'auteur : Présentation du programme de la fête de fin de résidence 03/04/05 juin

. Commission e-Bou :

- détail du focus en séance
- Réunion publique : **Calage réunion publique vendredi 23 septembre à 20H30**

. Commission métropolitaine d'accessibilité :

La métropole demande aux maires de chaque commune de désigner un(e) représentant(e) pour siéger à la commission métropolitaine d'accessibilité qui doit prochainement voir le jour.

Les missions de cette commission sont les suivantes :

- Dresser chaque année le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- Établir un rapport annuel (état des lieux + propositions d'améliorations)
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes âgées.

Volontaire : Laurent BOULAIN

. Autres sujets :

- Planning des commissions + positionnement conseil juin + réunion échange
- Epicerie ambulante : rencontre à venir avec une commerçante potentielle

Prochain conseil municipal le 17/06/2022

Fin de séance à 20H41

Fait à Bou, le 20 mai 2022

Le Secrétaire de séance

